



MAI 2016

N° 61



SOMMAIRE

VIE DE LA COMMUNE

Page 2 :

Eglise Saint Etienne d'Escattes
Livane, de la douceur en concert
Cérémonie du 19 mars

Page 3 :

Education à la sécurité dans les
transports scolaires
Cop 21 : un arbre pour le climat

Page 4 :

Plan Local d'Urbanisme

Page 5 :

Bibliothèque

ASSOCIATIONS

Pages 6 :

Vétérans
Gymnastique
Grès aventures

Page 7 :

APE
Souvi Folie's

Page 8 :

Gard'n Party
Aïgalade

Page 9 :

Comité des fêtes - CTPR
Les Zapeuprés

Page 10 :

Yoga et Shiatsu pour tous
AMAP

INFOS

Page 11 :

Logement social
Prime d'activité

Page 12 :

Urbanisme

Page 13 :

Abandon sauvages des déchets
Brûlage des végétaux

Page 14 à 15 :

Souvi infos

Page 16 :

Agenda
Epicerie

Fête de la MUSIQUE SOUVIGNARGUES

Vendredi 24 juin 2016

Sur le plan Barban à partir de 19h00

Nous vous attendons nombreux, musiciens d'un jour
ou de toujours, public en délire enthousiaste et indulgent ...

Repas et apéritif tirés du sac

Votre programme :

- 19h00 - 19h30 Les DANIELITOS**
- 19h40 - 20h00 Les Enfants**
- 20h10 - 20h40 Les Z'APEUPRES**
- 20h50 - 21h20 Les BIB**
- 21h30 - 22h00 EMPTY TANK**
- 22h10 - 22h40 ATTILA**
- 23h00 - — SCENE LIBRE**

Pour tous les musiciens désirant participer
à la fête et pas encore inscrits, la scène vous est ouverte à
partir de 23h00.

Travaux de restauration de l'Eglise de Saint-Etienne d'Escattes

Le projet de restauration de l'Eglise de Saint-Etienne d'Escattes adopté en Conseil Municipal du 27 janvier 2011, va faire l'objet d'une aide financière auprès du Pays Vidourle Camargue au titre du programme LEADER.

La politique européenne de développement des territoires ruraux, qui vise à accompagner leurs mutations et à valoriser leurs ressources spécifiques, est financée sur la période 2014-2020, par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Au sein du FEADER, la méthode LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale) permet de soutenir les projets des territoires ruraux, ayant pour objet la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Lors du Conseil Municipal du 27 avril 2016, il a été décidé de solliciter cette aide selon le plan de financement suivant, sachant que seule la phase 1 pourra être financée par le programme LEADER :

Total des dépenses réparties en 3 phases : 258 027 € HT

- phase 1 : Mise hors d'eau / Sécurité : 70 740 € HT
- phase 2 : Travaux extérieurs : 93 960 € HT
- phase 3 : Travaux intérieurs : 69 870 € HT
- honoraires : 23 457 € HT

Total des aides attribuées à ce jour :

- Etat – Ministère de la Culture : 64 506,75 €

Total des aides sollicitées :

- Région : 64 506,75 €
- Département : 64 506,75 €
- LEADER : 3 537,00 €
- Autofinancement : 60 969,75 €



CEREMONIE DU 19 MARS



Livane, de la douceur en concert



Avec son œil malicieux, son humour et sa voix d'une sensibilité vibrante, Livane a conquis le public.

C'était le samedi 21 mai dans la cour de l'école.

Elle lui a communiqué sa légèreté, son grain de folie, son espièglerie, la joie de vivre, son amour de l'Amour et des mots pour le dire. La source d'inspiration de ses chansons : les blessures de ses amies tournées en dérision, sa grand-mère...



Dans son EP (Extended Play) elle vous donnera la recette sensuelle du tiramisu.

Livane chanteuse, mais également musicienne, s'accompagne de différentes guitares, tantôt acoustique, tantôt électrique avec distorsion des sons, un échantillonneur qu'elle appelle sa "boite magique" lui permet d'enregistrer sa voix et de la repasser

en boucle comme si plusieurs chanteuses ou plusieurs musiciens étaient à ses côtés pour l'accompagner.

Une bien belle soirée

Correspondant ML - Mme JOURDAIN-TASA

Education à la sécurité dans les transports scolaires

Dans le cadre de la campagne à la sécurité dans les transports scolaires et à la demande de la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS), les élèves des écoles de Souvignargues, Combas et Fontanès ont participé à une journée de sensibilisation.

L'opération menée par Yanick Ruellan et César Biondini, intervenants bénévoles de l'ADATEEP (Association départementale pour les transports Educatifs de l'Enseignement Public) et l'aide du Conseil Départemental du Gard, a concerné les élèves des classes de maternelle et d'élémentaire des 3 écoles.

Aidés du conducteur habituel de la Société Lafont, des enseignants et des accompagnatrices, ils ont rappelé aux élèves les consignes élémentaires de sécurité dans le car et autour du car : l'attitude à avoir à la montée et à la descente, l'obligation du port de la ceinture et les comportements à avoir, en cas d'accident ou de feu, pour effectuer ces nombreux trajets dans les cars scolaires en toute sécurité.

Les dangers dans le car et autour du car ont été montrés aux élèves de maternelle avec l'aide de maquette de car avec de petits personnages sur un tapis de circulation.

Le thème de la 29^{ème} campagne nationale de sécurité « En car, comme en voiture, je boucle ma ceinture » a été largement abordé. Cette opération « *Sortir-Vite* » s'est terminée par une évacuation d'urgence du car en moins de trente secondes.

Correspondant ML - Mme JOURDAIN-TASA



COP 21 :

les écoliers ont planté «un arbre pour le climat»



Vendredi 15 avril, à l'initiative de la Commune et de l'AMF (Association des Maires de France) les élèves de la classe de CM1-CM2 et leur enseignante ont participé à la plantation de l'arbre pour le climat pour symboliser l'attachement de tous à la biodiversité.

Entourés du Maire, d'Adjoints et du personnel de l'école, les enfants ont planté un érable champêtre et ont mis du cœur à l'ouvrage, participant symboliquement à la lutte contre le changement climatique et à la protection de la planète.

Planté à l'arrière de l'école, nous ne doutons pas que cet arbre sera bichonné par les élèves.

LES ETAPES DU P.L.U. DE SOUVIGNARGUES

Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) est en cours de révision en Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de doter la Commune d'un document actualisé, adapté aux besoins de la population. Le PLU permettra de développer l'attractivité du territoire et de promouvoir la mise en valeur du paysage et du patrimoine qui font l'identité de Souvignargues.

Le diagnostic territorial



Pour réaliser une étude complète de la Commune, un diagnostic territorial, socio-économique et environnemental a été réalisé. Il dessine une Commune rurale jouissant d'un cadre de vie privilégié au sein de la garrigue Nîmoise, entre deux grandes agglomérations Montpellier au sud et Nîmes au nord.

Phase essentielle dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), il permet de faire émerger les forces et faiblesses du territoire, les richesses à préserver, les contraintes à maîtriser, les opportunités à saisir.

Les enjeux territoriaux

Une fois le diagnostic stratégique finalisé, il en ressort neuf enjeux territoriaux résultant du croisement entre une analyse locale et les documents et schéma d'urbanisme et d'environnement supra-communaux existants.

- ◆ Garantir une croissance démographique équilibrée et stable avec une natalité dynamique et une attractivité résidentielle positive.
- ◆ Diversifier l'offre de logement afin de répondre aux enjeux communaux en lien avec le desserrement des ménages.
- ◆ Garantir le maintien des activités économiques locales (hors agriculture).
- ◆ Renforcer le tissu économique local, notamment au travers du soutien et du développement des activités agricoles.
- ◆ Garantir le maintien des équipements et anticiper leur évolution en fonction des évolutions sur la Commune.
- ◆ Perdurer les efforts de limitation de la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers.
- ◆ Privilégier l'urbanisation au sein des espaces résiduels de l'enveloppe urbaine.
- ◆ Préserver les morphologies urbaines du village.
- ◆ Promouvoir un partage des modes de déplacements, notamment par le développement des modes actifs.

Ils permettent de mettre en évidence les problématiques d'aménagements et de développement constituant de véritables enjeux pour la définition du projet urbain de la commune.

La définition des enjeux territoriaux permet d'amorcer la prochaine étape dans l'élaboration du P.L.U., à savoir le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)**. Ils permettent de cibler et de hiérarchiser les futures orientations d'évolution de la Commune en se projetant à court, moyen et long terme.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Le vendredi 5 février 2016 de 17h30 à 19h de nombreux enfants et parents, se sont amusés avec les jeux de la Ludothèque, prochain rendez-vous à la rentrée des classes.

RENCONTRE AVEC HALIMA HAMDANE

Le mardi 5 avril 2016, les élèves du CM1, CM2 ont pu rencontrer Halima Hamdane sur le thème de son livre «Hdidane le rusé». Les élèves avaient bien préparé cette entrevue. Beaucoup de questions lui ont été posées et tous ensemble ils ont pu créer 2 histoires venues tout droit de leur imagination. Avant de partir, Halima nous a fait la gentillesse de nous dédicacer ses livres. Une rencontre très réussie.



Rencontre organisée par l'Association Caravaunage, la Communauté de Communes du Pays de Sommières et la bibliothèque de Souvignargues

SOIREE CONTE AU FOYER DE SOUVIGNARGUES

Le vendredi 8 avril 2016, Halima Hamdane, écrivaine et conteuse franco-marocaine, a raconté en arabe et en français, un spectacle tiré de son roman « Laisser-moi parler » *ci-joint Article Midi Libre*



Le foyer de Souvignargues accueillait, vendredi 8 avril, la conteuse Halima Hamdane. Près de 80 personnes sont venues assister à son spectacle intitulé «Laissez-moi parler».

Ce spectacle pleins d'émotions, mis en place par les bénévoles du réseau des bibliothèques, la municipalité, la Communauté de Communes du Pays de Sommières et l'association Caravaunage en préambule du festival Palabrages, était axé sur l'émancipation de la femme.

On retiendra la philosophie d'un des personnages principaux de l'œuvre « Le noir vaut le blanc et le jour ne peut exister sans la nuit ». La soirée, réussie, s'est conclue avec pâtisseries orientales et thé à la menthe.

Soirée très agréable, riche en partage et en émotion.

L'ATELIER DU REGARD



« Apprendre, découvrir, ouvrir ses horizons, grâce à l'art! »

Le mercredi 13 avril, à la bibliothèque, une quarantaine de personnes ont pu découvrir et admirer les œuvres de deux femmes peintres du XIXème siècle : **Berthe Morisot et Eva Gonzalves**. Toutes deux élèves d'Edouard Manet.

En pleine période impressionniste, elles ont dû se battre pour se faire accepter dans ce milieu d'hommes.

Renseignements : bibliothequesouvignargues@orange.fr

CHANTAL PINET - CONTEUSE

Chantal Pinet Conteuse est venue raconter des Histoires aux enfants de l'école les :

- Mardi 24 mai pour les Petites, Moyennes et Grandes sections de maternelle.
- Mardi 31 mai pour les enfants du CP.

VETERANS

Une fois de plus, nous arrivons déjà à la fin de la saison avec un bilan correct de 13 victoires, 12 défaites et 3 nuls.

L'ambiance au sein du groupe est toujours aussi excellente et le plaisir que l'on a à se revoir le vendredi soir reste le point fort de l'équipe.

La moyenne de joueurs présents par match est à peu près de 13/14 joueurs ce qui n'est pas mauvais surtout lorsque l'on doit jouer plus ou moins loin et avec une météo capricieuse.

Ceci pour dire que nous serions ravis de voir des anciens joueurs de foot qui sont venus vivre dans notre commune et avec qui nous serions prêt à partager ces moments de joie pour la saison prochaine.

Notre tournoi c'est déroulé le 30 avril 2016 et 8 équipes étaient invitées, Celles-ci ont répondu sur le terrain ainsi que lors du repas qui a suivi par leur rire et leur bonne humeur. Nous les remercions bien fort et leurs disons à l'année prochaine.

Nous tenons aussi à remercier notre pizzaiolo local Sébastien qui nous a supporté durant 3 saisons et nous a toujours gratifié de ses bonnes recettes qui nous ont permis de reprendre ce que nous avions perdu sur le terrain et à qui nous souhaitons bonne chance dans sa nouvelle vie.

En contrepartie nous souhaitons la bienvenue à son successeur qui a repris le restaurant l'Instant.

Sur ces bonnes paroles nous souhaitons à tous les joueurs ainsi qu'aux habitants de Souvignargues de passer un bon été et des vacances méritées.

Le président et son bureau

LES ECHOS DE LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Aujourd'hui mardi, c'est jour de gymnastique. Fait-il soleil ? Fait-il froid ? Du brouillard ? De la pluie ? Du vent ? ... Peu importe ! J'ai mal au dos ... peu importe ! Geneviève va me remettre ça d'aplomb.

Il est 9h45. ALORS, je prends mon sac de sport, je mets mes baskets et je vais à la GYM.

C'est dans la bonne humeur et dans le soucis de garder ou d'améliorer leur capital santé que les adhérent(e)s de l'association Gymnastique Volontaire se retrouvent chaque semaine. Les cours sont ouverts à tous. Ils ont lieu le :

Mardi de 10 à 11heures, dans la grande salle du foyer communal

Et sont assurés par une animatrice diplômée : Geneviève FORINO... (oui, celle qui répare mes bobos !)

Nous y pratiquons dans une ambiance chaleureuse et décontractée et selon les semaines, de la gym douce, des assouplissements, du renforcement musculaire, des exercices d'équilibre, de mémoire, de l'endurance et toujours de la relaxation en fin de cours.

Pour tous renseignements, s'adresser à Geneviève au 04 66 77 78 06.

Le bureau se compose comme suit :

- Présidente : Marie-Odile NOUVEL de Souvignargues
- Trésorière : Catherine BOMPARD de Souvignargues
- Secrétaire : Janine RAMPELBERG de Clarensac

Venez vous joindre à nous !

Pour cette année 2015/2016, les cours se terminent mi-juin 2016, mais reprendront au mois de septembre (deuxième quinzaine). N'hésitez pas à venir découvrir nos cours en profitant d'une séance gratuite avant toute « immersion » dans notre club.

Nous vous disons donc : A BIENTÔT

La Présidente

GRES AVENTURE

Grès Aventure, association de la randonnée pédestre, vous informe qu'une manifestation d'envergure départementale aura lieu à Souvignargues le dimanche 16 octobre 2016.

Quatre circuits balisés seront à la disposition des randonneurs : 30km, 20 km, 10 km et un circuit santé de 5 km environ. Ce dernier permettant la participation de certaines personnes à mobilité réduite. Enregistrement des participants (licenciés ou non) à partir de 8h, avec une collation offerte, tombola gratuite et verre de l'amitié en fin d'après-midi.

Monsieur Le Maire a accueilli notre projet avec enthousiasme et spontanéité. Nous profiterons des locaux du foyer, point d'accueil d'où partiront les randonnées.

Une campagne de promotion de cette journée sera effectuée courant septembre.

Info pratiques :
gres-aventures@wanadoo.fr

www.gres-aventures.com

www.gard.ffrandonnee.fr

APE

Le printemps a été riche en événements pour l'Association des Parents d'Elèves.

Tout d'abord, le carnaval s'est déroulé le 19 mars. Sous un beau soleil, les enfants ont défilé dans les rues de Souvignargues, derrière le char réalisé par les élèves de maternelle, avec Muriel, lors des TAP.



Après le goûter, ils ont assisté au spectacle « Dorothy au Pays d'Oz », mis en scène et joué par les parents d'élèves. L'APE remercie vivement toutes les personnes, nombreuses, qui ont participé à ce projet et aidé à l'organisation de cette journée : écriture, décors, costumes, bande-son, lumières, installation de l'estrade, préparation du goûter, sans oublier les actrices et acteurs.



Ensuite, le 10 avril, le soleil était également au rendez-vous pour le vide-grenier. Beaucoup de monde est venu chiner, auprès de la soixantaine d'exposants présents. L'APE proposait une buvette et une restauration qui ont connu un grand succès – de même que la tombola qui avait été organisée à cette occasion. L'APE remercie les commerçants de Souvignargues, Sommieres, Aujargues qui nous ont offert de nombreux lots. Les élèves -et parents- de la classe de CE1-CE2, ont tenu quant à eux un stand de gâteaux, pour contribuer au financement de leur classe verte.

L'année de l'APE se terminera avec la fête de l'école, qui aura lieu le samedi 25 juin. Nous espérons vous y voir nombreux pour clore cette riche année en beauté !

Pour rester en contact : apesouvignargues@gmail.com

et retrouvez nous sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/ApeSouvi/>

SOUVI FOLIE'S

Bonjour à tous et à toutes

Cette année, nous avons envie de changement !!!
Alors pourquoi pas Le 18 Juin 2016 au foyer une soirée Spectacle/Tapas en plein air ??

Et le Mardi 12 Juillet 2016 le Camping le pré St André à Souvignargues organisera une soirée, où nous ferons une nouvelle représentation.

Nous espérons que vous viendrez partager ces moments conviviaux avec nous

A bientôt, Théâtralement ☺☺☺

L'équipe Souvi Folie's



PICK UP YOUR ENGLISH WITH GARD'N PARTY !

Dans une ambiance conviviale, un seul objectif : découvrir le plaisir de s'exprimer en **Anglais** !

Gard'n Party vous propose des méthodes d'apprentissage variées qui répondent aux attentes de chacun en cours particulier, en atelier ou en stage, dans nos locaux ou chez vous, **en famille**.

Depuis deux ans, la commune de Souvignargues nous fait le plaisir de nous accueillir dans ses locaux et c'est dans la salle située derrière la bibliothèque que les cours pour adultes débutants ont lieu le **Mardi de 19 h 30 à 21 h**.

Nous organisons des voyages qui favorisent la mise en pratique de vos acquis. Cette année, l'Ecosse...

Les vacances d'été arrivent ! Prenez le temps d'en profiter et de vous reposer, mais pensez à utiliser ces moments de détente pour travailler votre **Anglais** !

Nous organisons à cet effet des cours à la carte à partir de mi-juillet. Un calendrier composé de stages ou de cours particuliers sera mis à votre disposition sur la page Facebook de **Gard'n Party** ainsi que sur notre site www.gardnparty.com dès le mois de juin.

Enfants, ados et adultes, vous tous pourrez profiter de la période d'été pour booster votre **Anglais** dans un cadre ludique et aussi festif que possible en salle de cours ou chez vous, **why not** ?

N'hésitez pas à vous renseigner au 06.65.70.48.18 – agardnparty@gmail.com

Enjoy and See you soon !

AIGALADE

Le Club de l'AIGALADE a bien commencé l'année 2016 en tenant son assemblée générale le 6 janvier 2016 au cours de laquelle le Conseil d'administration a été renouvelé.

Le Conseil a ensuite réinvesti les mêmes membres pour le bureau.

Entre les deux, les adhérents ont pu déguster le gâteau des rois dans une ambiance conviviale.

Le total des membres inscrits pour 2016 est de 61. Les principales activités sont la marche tous les mardis après-midi qui rassemble de 5 à 10 personnes, et la belote en association avec les clubs de Combas, Fons et Montpezat.

Le 8 mars une équipe d'intrépides randonneurs est partie à l'assaut du Pic de Cassini sur le Mont Lozère avec des raquettes et un vent glacial.

L'expédition s'est bien terminée.

Une autre expédition s'attaqua à l'Hortus par le nord, la aussi ce fut un succès. Une sortie archéologique a également été programmée pour le Rocher du Causse et les villages du Rouet et Ferrières les verreries (34).

Un certain nombre de personnes ont participé à des voyages organisés par le Club de Fons-outre-gardon.



CTPR LE SCORPION SOUVIGNARGUAIS

Fêtards, Fêtardes !



Le comité des fêtes tient à vous remercier du soutien que vous nous avez apporté durant cette année 2015 ainsi que celui apporté pour ce début d'année. Ça n'a pas été facile mais grâce à vous, nous avons réussi à passer un gâteau des rois et une fête de Pâques mémorables qui se sont terminés dans la joie et la bonne humeur.

Le comité est en pleine préparation de notre fête d'Août, qui se déroulera le weekend du 12, 13, 14 et 15 Août 2016 et où nous espérons vous y voir en forme et nombreux !

Nous tenons encore une fois à remercier toutes les personnes présentes pour nous aider à monter et démonter cette fête.



personnes présentes
monter et démonter

Scorpionnement

Les Zapeuprés vous invitent à une scène ouverte à Saint Etienne d'Escattes

Nous avons tous quelque « chose de tennessee » et « un petit air qui nous trotte dans la tête ».

Alors le 21 juin, jour de l'équinoxe d'été et fête de la musique, n'est-il pas le moment idéal pour venir exprimer, libérer votre fougue artistique et lyrique lors de la scène ouverte qui sera organisée sous le grand patronage des « zapeuprés » :

le 21 juin à Saint Etienne d'Escattes à partir de 20H00.

Vous êtes toutes et tous, de 2 à 110 ans invités à venir gratter les cordes de votre violon, guitare ou guimbarde, souffler dans vos tubas, trombones, trompettes et flûtes et à venir faire vibrer vos cordes vocales, gonfler vos poumons pour le simple plaisir de la musique.

Nous vous proposons de déguster ensemble un pic-nic sorti du panier à cette occasion.

Si vous avez envie de venir chanter et que vous avez besoin d'un petit accompagnement musical, n'hésitez pas à nous envoyer un mail pour nous proposer vos morceaux afin que nous puissions dans la mesure du possible vous préparer cela.

En espérant vous retrouver tous très nombreux sous les Etoiles de Saint Etienne

Les Zapeuprés

Mel : polgemartial@gmail.com

Yoga et Shiatsu Pour Tous

L'année s'achève déjà et le bilan est tout à fait positif. Une trentaine d'élèves se sont inscrits tout au long de l'année et ont suivi les cours de yoga le lundi et le jeudi soir.

Merci à toutes et tous de m'avoir suivi dans cette aventure et de m'avoir ainsi permis de mieux vous connaître et de m'intégrer à votre village.



Les beaux jours arrivent et devant l'insistance de certains, j'ai décidé de ne pas arrêter les cours de yoga cet été. Pour l'avoir déjà goûtée, j'ai hâte de reprendre les cours sur l'herbe grasse de notre stade, ou au foyer en cas de mauvais temps ou de trop grosse chaleur.

Pour permettre à certains de s'initier ou de venir ponctuellement, je pense en particulier aux touristes ou aux membres des familles qui viennent passer quelques jours à Souvignargues, et bien sûr pour que la coupure estivale ne soit pas trop longue pour mes élèves, j'animerai 2 cours par semaine, le lundi et le jeudi de 19H00 à 20H15.

Le shiatsu est une forme de « massage » qui grâce à des pressions avec les mains et les pouces sur tout le corps et plus particulièrement sur certains points, permet de rétablir une circulation libre et harmonieuse de l'énergie, gage de bien-être et de bonne santé.

Un premier atelier d'initiation au shiatsu « familial » a eu lieu début mai. Devant le succès de cette première rencontre, un deuxième atelier aura lieu dimanche 12 juin de 10 à 17 h au Cirque Les Fortiches à Sommières.

Si vous voulez apprendre à faire du bien avec une technique simple et efficace, merci de me contacter, je vous donnerai de plus amples détails.

Marie Héléne LAVIGNE – 4 Chemin de la Ronde – 30250 SOUVIGNARGUES - Portable : 06 29 23 84 90

Mail : shiatsupourtous@gmail.com

Site : <https://sites.google.com/site/shiatsupourtous>



AMAP « Les paniers de l'Escattes »

L'AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) est gérée par une collégiale de 6 membres et ne cesse d'accueillir de nouveaux adhérents actuellement au nombre de 27. La saison d'été, qui a démarré début avril, s'étend jusqu'au 30 septembre 2016 : engagement avec les producteurs par contrats de 6 mois.

L'AMAP propose toujours un panier hebdomadaire de légumes (Bruno Planiol à Fontanès), des oeufs (Raphaëlle Scott de Sommières) et du pain (Philippe Bernard à Calvisson), ainsi qu'une livraison bi-mensuelle de fromages de chèvres (La Ferme du Puech Cabrier à Uchaud) et une livraison régulière de poulets (Bruno Lorthiois à Vauvert). A cela s'ajoutent des ventes ponctuelles, de pommes par exemple, de bière (Brasserie des Garrigues à Sommières), de vins locaux.

Les livraisons se font le mercredi à 19h30, sur la place de St Etienne d'Escattes.



Retrouvez sur **notre blog**

<http://paniersdelescattes.unblog.fr/>

toutes nos actualités, toutes les informations sur l'amap, des liens et de nombreuses recettes.

Si vous souhaitez nous rejoindre, ou pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter:

lespaniersdelescattes@gmail.com



LOGEMENT SOCIAL

Le logement social T3 situé au 7 impasse Roumieux sera libre au 1er septembre 2016.

Celui-ci se situe au 1er étage du bâtiment et se compose d'un séjour, salle à manger, cuisine, de deux chambres, d'une salle de bain, une terrasse et une place de parking privative. La surface habitable est de 80 m².

Le montant du loyer est de 375,58 € par mois + OM.

Ce logement ayant obtenu l'aide de l'Etat au titre du PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) des plafonds de ressources sont exigés, à savoir pour 2016 :

- ♦ personne seule : 11 060 €,
- ♦ 2 personnes ne comportant aucune personne à charge à l'exclusion des jeunes ménages : 16 115 €,
- ♦ 3 personnes ou 1 personne seule avec une jeune personne à charge ou jeune ménage sans personne à charge : 19 378 €,
- ♦ 4 personnes ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge : 21 562 €,
- ♦ 5 personnes ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge : 25 228 €,
- ♦ 6 personnes ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge : 28 431 €,
- ♦ personne supplémentaire : 3 171 €.

Les critères de sélections s'établiront selon les priorités suivantes :

- ♦ Couple avec 2 enfants
- ♦ Couple avec 1 enfant
- ♦ Personne seule avec 2 enfants
- ♦ Personne seule avec 1 enfant
- ♦ Couple
- ♦ Personne seule

Les enfants devront être scolarisables à Souvignargues.

Les personnes intéressées peuvent venir retirer un dossier en Mairie aux jours et heures d'ouverture.

PRIME D'ACTIVITE

La Prime d'activité est une aide financière qui vise à encourager l'activité et à soutenir le pouvoir d'achat des travailleurs aux ressources modestes.

Elle est calculée sur la base d'une déclaration trimestrielle. Le versement de la prime tient compte des ressources de l'ensemble des membres du foyer.

Elle remplace au 1^{er} janvier 2016 le RSA « Activité » ainsi que la Prime pour l'emploi et elle est versée par la Caf.

Vous devez remplir les conditions suivantes :

- Vous devez exercer une activité salariée, non salariée ou en Etablissement et service d'aide par le travail ;
- vous devez avoir 18 ans ou plus ;
- vous devez être soit de nationalité française, soit de nationalité étrangère en situation régulière en France (titulaire d'une carte de résident de 10 ans, ou vivant en France depuis au moins 5 ans avec un titre de séjour autorisant à travailler durant ces 5 ans) ; soit ressortissant de l'EEE (Espace Économique Européen) ou Suisse ;
- vous devez résider en France ;
- vous ne devez pas être en congé parental, en congé sabbatique, en congé sans solde ni en disponibilité ou travailleur détaché ;
- des conditions particulières s'appliquent si vous êtes étudiant ou apprenti.

Au delà d'un certain montant de revenu d'activité (1500 euros pour une personne seule, locataire sans aide au logement), la Prime d'activité n'est pas versée.

Vous pouvez effectuer une simulation sur :

www.caf.fr/aides-et-services/les-services-en-ligne/estimer-vos-droits

URBANISME

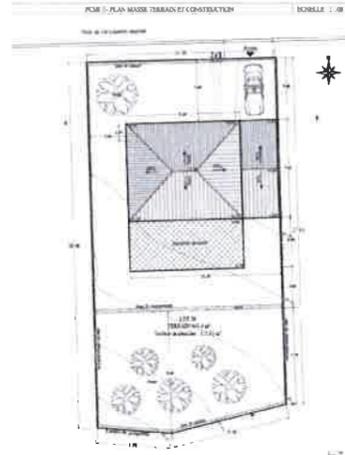
Pour toute construction d'un nouveau bâtiment, pour toute modification d'un bâtiment existant, pour une division parcellaire, pour la construction d'une piscine, pour une construction ou une modification de clôture, etc... il est obligatoire de déposer une demande d'autorisation en Mairie.

Certificat d'urbanisme : Pour connaître les règles d'urbanisme de votre parcelle, vous avez deux possibilités :

- le certificat d'urbanisme d'information,
- le certificat d'urbanisme opérationnel (en fonction d'un projet précis).

Déclaration préalable :

- pour toute construction de moins de 20 m² non attenante au bâtiment déjà existant (ex : abri de jardin de 19 m²),
- pour toute extension de moins de 40 m² accolée avec une communication directe avec un bâtiment déjà existant et qui ne porte pas la surface de plancher à plus de 170 m² (ex : pièce de vie de 35 m²),
- pour la pose d'une clôture,
- pour tout changement de destination d'un local sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment (ex : transformation d'un local commercial en local d'habitation),
- pour toute modification de l'aspect extérieur d'une construction (ex : ravalement de façade, changement de menuiseries ou de toiture, création d'une ouverture).



Permis de construire :

- pour toute construction d'une superficie supérieure à 20m²,
- pour toute extension d'une construction existante supérieure à 40 m²,
- pour toute modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation).

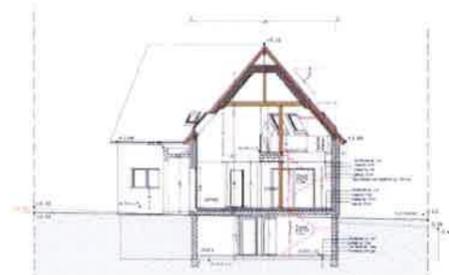


Permis d'aménager :

- pour tout aménagement d'un terrain en la division de plusieurs parcelles (ex : lotissement), si celui-ci comporte des équipements communs.

Permis de démolir :

- pour tous travaux de démolition partielle ou totale d'un bâtiment.



Transfert d'un permis de construire :

- pour toute modification du titulaire du permis de construire en cours de validité (ex : vente d'une parcelle avec permis accordé mais construction non encore réalisée).

La réglementation en matière d'utilisation du sol est en constante évolution. Aussi, n'hésitez pas à contacter votre Mairie afin d'obtenir la procédure à suivre pour tous vos projets.

Tous les dossiers à compléter sont disponibles sur le site www.service-public.fr.

ABANDON SAUVAGE DES DECHETS

Oui, il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique.

Depuis le 26 mars 2015, l'amende maximale encourue en cas d'abandon de déchets est passée de 150 euros à 450 euros.

Tous les types de déchets sont concernés : poubelles, mégots de cigarette, sacs plastiques, déjections (humaines ou canines), matériaux (tôle, ciment, bois...), liquides insalubres, et plus généralement tout autre objet quelle que soit sa nature.

En outre, le fait d'uriner sur la voie publique peut aussi entraîner l'obligation de s'acquitter d'une amende du même montant.

À noter : l'abandon d'épave est puni de 1 500 euros d'amende, tout comme l'abandon de déchets transportés à l'aide d'un véhicule.



Nîmes, le 22 janvier 2015

Le préfet du Gard rappelle que le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit

Le brûlage à l'air libre des déchets de parcs et de jardins – communément appelés **déchets verts** – est interdit par le Règlement Sanitaire Départemental (article 84).

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en grandes quantités, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides, toxiques pour l'homme et néfastes pour l'environnement.

L'usage des incinérateurs de jardin ne permet pas de déroger à cette interdiction de brûlage à l'air libre.

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives pour éliminer les déchets verts, adaptées aux besoins de chacun et plus respectueuses de la qualité de l'air, existent :

- Le compostage domestique
- le broyage et le paillage
- la déchèterie

Une dérogation à l'interdiction de brûlage à l'air libre des déchets verts existe toutefois : elle est précisée par l'arrêté préfectoral du 31 août 2012 relatif à l'emploi du feu dans ou à proximité des massifs boisés.

Cette dérogation est strictement réservée aux propriétaires de terrains ou de constructions soumis au débroussaillage réglementaire afin de leur faciliter le respect de cette obligation légale lorsqu'aucune solution alternative d'élimination de leurs résidus de débroussaillage n'est disponible (proximité d'une déchèterie acceptant les déchets verts). La dérogation concerne alors uniquement les résidus ligneux de taille, d'élagage et de débroussaillage à l'exclusion des produits des tontes de pelouse et des feuilles mortes dont le brûlage demeure interdit.

En cas de non respect du Règlement Sanitaire Départemental (RSD), une **contravention de 450 €** peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du nouveau code pénal).

MAIRIE

Heures d'ouverture :

Lundi & Vendredi de 9h00 à 11h30

Mardi & Jeudi de 14h00 à 16h00

Mercredi de 9h00 à 11h30 et de 16h00 à 19h00

Coordonnées :

Téléphone : 04 66 80 01 57

Fax : 04 66 80 43 17

Email : commune.de.souvignargues@wanadoo.fr

Site internet: www.mairie-souvignargues.fr

Permanence du Maire :

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le mercredi matin.

Recensement militaire :

Vous venez d'avoir 16 ans, pensez à venir en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille de vos parents afin de procéder à votre inscription pour le recensement militaire. Une attestation vous sera remise, celle-ci vous sera nécessaire pour passer vos diplômes (baccalauréat, permis de conduire...)

NOUVEAU CORRESPONDANT MIDI-LIBRE

Madame JOURDAIN-TASA

Vous pouvez la contacter directement afin de faire paraître vos articles

par téléphone au 07 81 87 26 47
ou

par mail michel.tasa@free.fr

Midi Libre

BIBLIOTHEQUE

Heures d'ouverture :

Mardi et Jeudi de 14h00 à 15h30 (école uniquement)

Mercredi de 10h00 à 11h00 (public)

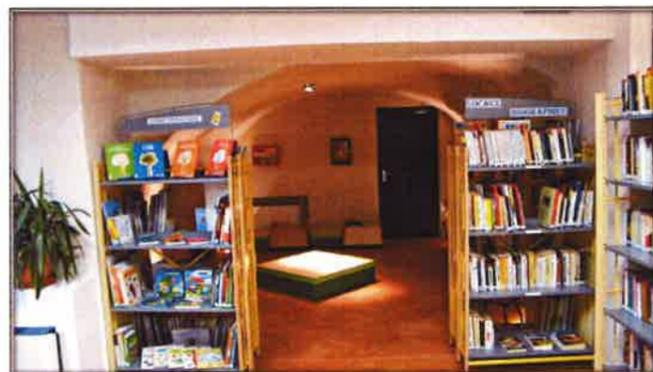
Vendredi de 17h00 à 18h30 (public)

Coordonnées :

Téléphone : 04 66 93 08 71

Adresse : 3 impasse Roumieux

Email : bibliothequesouvignargues@orange.fr



État civil



La famille s'agrandit, bienvenue à...

Léo AVERTY, né le 22 janvier

Léna LE BRAS VOLLE, née le 19 février

Lyvio BACCHETO, né le 27 février

Ils ont décidé de partager leur vie....

Laure CORTES et Bastien MIARD, le 05 mars



A notre plus grand regret, ils nous ont quitté...

Maurice QUISSAC, le 22 décembre 2015

Marcelle GREGOIRE, le 11 janvier

Roger LAURENT, le 14 janvier



ASSISTANTES MATERNELLES

Sur la Commune de Souvignargues 4 assistantes maternelles sont en activité.

Voici leurs coordonnées :

Cendrine PRESSET - 261 Chemin du Grès - 04.66.88.72.84/06.15.13.15.79

Nelly GONNET - 6 impasse des Mésanges - 04.66.77.68.37/06.59.18.20.29

Naïs BOISSIER-POMMIER - 7 impasse de l'olivette -06.17.31.54.70/04.30.08.54.54 - naispommier@yahoo.fr

Mathilde SABATIER - 9 chemin du Théron - 06.22.05.00.98

Mutualité Sociale Agricole

La MSA propose une formation sur l'utilisation de son site internet.

Pour toute question ou inscription, contactez : Camille LEBRUN-MANTE (Elue Communale MSA) au 06 76 08 50 75

Mutuelle Communale

Suite à une hausse de 50 % des tarifs de la mutuelle MGS, un nouveau partenaire a été trouvé : Miel Mutuelle.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter : Carole CALISTRI (MUTEO) au 06 83 12 69 08

LA VIE A SOUVIGNARGUES

La **Boulangerie " La Provençale "** (ouverte tous les jours sauf le samedi)

La **Cave Coopérative** (ouverte en semaine)

La **Société Vernazobres** (produits phytosanitaires)

Le **Garage Maury** (mécanique et carrosserie)

Le **Restaurant Pizzeria " L'Instant "** (fermé le lundi)

Domaine Fortuné (vin bio)

Coupe Fils & Compagnie (retouches et création sur mesure, cours de couture)

La **Pépinière Les Lauriers Roses** (à Saint Etienne d'Escattes)

Le **Camping Le Pré Saint André**

La Mouette et le Coquelicot (traiteur)

Stéphane Laval (Plaquiste jointeur)

Cédric Victory électricité (neuf et rénovation)

Xavier VAUTRAIN (Architecte DPLG)

Sud Ambulance (Taxi)

Et nos **mini-marchés** du jeudi et vendredi avec :

- un boucher (le jeudi matin de 8h à 10h),

- un poissonnier

- un rôtisseur avec ses spécialités créoles (vendredi matin).

Notons la présence d'un **médecin** et d'un

kinésithérapeute sur notre commune.

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

APE (Association des Parents d'Elèves)

Avenir Rallye Passion (Sport automobile)

Les BIB (Fanfare)

Club l'Aigalade (Aînés)

Le Scorpion Souvignarguais (Comité des fêtes)

La Diane (Société de chasse)

Grés Aventure (Randonnée pédestre)

A.S.E.P.G.V (Gymnastique volontaire)

Souvi Folies (Théâtre - Musique)

Vétérans (Football)

Steph Rallye Passion (Sport automobile)

ZapeuPrés (Musique)

AMAP (Les paniers de l'Escattes)

Yoga et Shiatsu Pour tous

SIRIUS (Réseau d'échanges)

Les PUECHS (Société de chasse)

Réseau 30 (Réseau d'échanges et de savoirs)

Les Quilles de joie (Animations culturelles pour la promotion du terroir)



18 juin :
Soirée spectacle
(Souvi Folie's)



24 juin :
Fête de la Musique
(Municipalité)



25 juin :
Fête de l'École (APE)



12 - 15 août :
Fête votive
(Comité des fêtes)



16 octobre :
(Grès aventure)



11 novembre :
Cérémonies aux
monuments aux morts

AGENDA

JUIN - NOVEMBRE 2016

Une épicerie à Souvignargues

Et pourquoi pas ?



Le village a déjà une boulangerie, un restaurant-pizzeria, un camping, mais il n'y a plus d'alimentation ... et cela manque !

Tout le monde devrait en effet avoir accès aux produits de première nécessité au sein d'un village. Mais une épicerie n'est pas qu'un commerce, c'est aussi un lieu de vie, de rencontres entre les gens de tous les âges, de convivialité.

Si comme nous vous pensez qu'il est important de créer du lien social dans un village, de soutenir les producteurs locaux, si vous êtes sensibles à l'alimentation saine, sachez que vous pouvez rendre ce projet possible.

L'épicerie aurait donc pour objectif de favoriser les circuits courts : on y trouverait une variété de produits locaux de qualité, en un lieu unique et au prix le plus juste.



Son emplacement reste encore à définir, mais il devrait être un lieu central et de passage pour renforcer le dynamisme et l'attractivité du village.



Cette épicerie pourrait aussi proposer d'autres services : relais poste, colis, livraisons à domicile, café et petite restauration, « ateliers » divers (cuisine, travaux manuels,...).

Bref, vous, habitants de Souvignargues, avez sûrement des attentes, des envies, et plein d'idées ! Merci de compléter le questionnaire joint au bulletin et de le retourner en mairie ou dans nos boîtes aux lettres assez rapidement. Si vous préférez, vous pouvez compléter le questionnaire directement en ligne (lien sur le site de la mairie ou bien en flashant le QR code).

Merci pour votre coopération !

Marie-Hélène LAVIGNE et Caroline GUENARD

